
Espace économique et espace social dans le Québec du XIX^e siècle : de la vie de relations aux réseaux de sociabilité¹

Marc St-Hilaire

Laboratoire de géographie historique

Centre interuniversitaire d'études québécoises

Université Laval

Depuis les travaux pionniers du géographe historien Serge Courville (1980 ; 1988) sur la plaine montréalaise dans la première moitié du XIX^e siècle, les idées reçues sur la géographie bas-canadienne ont été sensiblement revues. Loin d'être le fait de collectivités locales isolées ou de ménages agricoles imperméables aux stimuli commerciaux, la socioéconomie de la région de Montréal apparaît plutôt comme un espace organisé selon des logiques économiques évidentes – à tout le moins sur le plan des productions agricoles – et intégré dans un espace plus vaste. Poursuivant sa démarche pour l'aire seigneuriale, Courville (1990 ; Courville, Robert et Séguin, 1995) est allé plus loin récemment en établissant les fondements de l'organisation spatiale du Québec entre 1831 et 1871. Il en ressort une connaissance renouvelée des réseaux denses et complexes existant entre la mise en valeur

1. Les travaux dont il est fait état dans ces pages sont financés par le Fonds FCAR et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Fondés sur l'utilisation des actes de mariage fournis par l'IREP (projet BALSAC), ils s'inscrivent dans la programmation du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ). Hans Gardner et Annie Caron, assistants de recherche, ont contribué à l'élaboration des données et des fichiers cartographiques. Que ces personnes et organismes trouvent ici l'expression de ma gratitude.

agricole, les faits de production de matières premières comme de biens de transformation, ainsi que les faits d'échanges dans l'axe laurentien.

Les résultats présentés par l'historien géographe John Willis dans l'article précédent prolongent et enrichissent ces recherches. D'un côté, ces résultats portent sur des échelles plus fines, celles de la région montréalaise et de la seigneurie d'Argenteuil ; de l'autre, ils attirent l'attention sur des aspects particuliers de l'appréhension des faits de société du XIX^e siècle qui paraissent avoir été négligés dans l'historiographie du Bas-Canada, qu'il s'agisse de la prise en compte du milieu dans les études historiques ou du traitement intégré des espaces urbains et ruraux. Sur le plan de l'échelle d'observation, son étude, tirée de sa thèse de doctorat (Willis, 1999), constitue un essai réussi de géographie historique régionale. Willis y montre l'importance des activités de production dans l'espace montréalais avant 1850. Il va toutefois largement au-delà des activités de transformation, s'intéressant notamment à l'énergie hydraulique, aux réseaux d'échanges, aux infrastructures de communication. À l'échelle locale, il trouve dans Argenteuil un terrain propice à montrer aux échelles les plus fines – celles du ménage, de la famille ou de l'individu – l'imbrication des activités productives et d'échange, soutenues par les réseaux mis en lumière à l'échelle régionale et polarisées par le noyau villageois. Sur le plan des aspects négligés de l'historiographie, il restitue au milieu et à ses ressources leur rôle comme paramètre fondamental de l'organisation spatiale régionale et comme enjeu des stratégies déployées par les acteurs sociaux, surtout les censitaires et les seigneurs en contexte seigneurial. Puis, il rappelle que les réseaux d'échange construisent et configurent une hiérarchie d'arrière-pays associés aux différents paliers du réseau urbain, depuis la métropole jusqu'au village. Ce faisant, il réconcilie les espaces urbains et ruraux depuis le centre-ville montréalais jusqu'aux fermes d'Argenteuil.

L'un des attraits de la recherche de Willis réside dans son ouverture sur le social. En effet, à l'échelle locale de la seigneurie d'Argenteuil, il traite non seulement de l'organisation de l'espace économique, mais il réfère aussi aux réseaux sociaux qui peuvent alimenter les échanges, notamment le recrutement de la main-

d'œuvre artisanale. Il utilise également les registres paroissiaux, surtout les actes de baptême, pour cartographier la desserte religieuse de la paroisse Saint-André en faisant ressortir l'aire polarisée du village – en fait celle de l'église paroissiale – dans la sphère religieuse. Il ne pousse malheureusement pas plus loin son incursion dans l'étude des espaces sociaux. Dans les pages subséquentes, nous irons plus avant dans cette direction.

La mise en place des réseaux de transport est certes fondamentale dans la construction de l'espace économique du Québec au XIX^e siècle. S'ajustant aux faits de production ou les précédant, ils permettent les échanges de biens, ils stimulent la demande et ils rétroagissent sur l'orientation des productions. Ils facilitent aussi les échanges de personnes – comme les voyageurs ou les migrants – et d'information – comme le courrier, les journaux ou les messagers –, ces multiples vecteurs de changement social et culturel. Nous serions donc porté à croire que les aires sociales ou culturelles se superposent, dans leur configuration et leur intensité, aux aires économiques que les réseaux de transport dessinent. Qu'en est-il précisément ? Dans quelle mesure les échanges économiques modèlent-ils les échanges sociaux ou culturels ?

Le territoire est traversé par des réseaux de sociabilité, d'appartenance, de solidarité qui, s'organisant sans laisser de traces immédiates dans le paysage – contrairement aux réseaux de transport –, agissent néanmoins dans sa cohésion, dans la mise en place et l'évolution des collectivités locales, régionales et nationales. Ils forment des aires sociales, ils interagissent avec les structures administratives, ils facilitent plus ou moins les relations économiques, ils soutiennent les échanges migratoires, ils se reflètent dans la configuration des espaces culturels. Leur impact pressenti sur la constitution des espaces locaux et régionaux nous a conduit à entreprendre, il y a quelques années, une enquête sur les aires sociales québécoises au XIX^e siècle en prenant comme témoin les aires matrimoniales, révélatrices des réseaux de sociabilité. S'agissant de relations intangibles qui relèvent vraisemblablement de logiques autres qu'économiques, nous avançons l'idée que les relations sociales et leur expression spatiale présentent des configurations différentes des aires économiques, largement fondées sur

l'état des réseaux de transport. De ce fait, nous nuancions la position avancée par le géographe Joël Rouffignat (1984) dans son étude des aires matrimoniales de Saint-Jean-Port-Joli qui attribue aux relations économiques un rôle prépondérant. Pour ce dernier, si

l'espace social d'une communauté est constitué de toutes les interactions individuelles ou collectives produites à l'intérieur et à partir de celle-ci [et reflète] les préférences et les aspirations de cette communauté, [les] aires de relations ne s'étendent pas uniformément dans toutes les directions : le milieu physique comporte des obstacles (rivières, escarpements), les conditions socio-économiques génèrent des flux d'échanges plus importants entre paroisses complémentaires et, partant, des contacts plus fréquents entre leurs habitants (Rouffignat, 1984 :165).

S'agissant des aires matrimoniales, Rouffignat ajoute toutefois qu'elles constituent un sous-espace de l'espace social et ne recouvrent jamais totalement l'ensemble de l'espace vécu par les habitants d'une communauté. Dans son étude des alliances conjugales au Saguenay, l'historien Gérard Bouchard adopte une vision plus anthropologique des comportements matrimoniaux qu'il présente de façon générale comme

révélatrice de la culture des acteurs immédiatement impliqués et de la structure de la société dans laquelle ils vivent, [le] recrutement du conjoint [suivant] en effet les itinéraires géographiques et, du même coup, les relations économiques, administratives, sociales et culturelles qui structurent les échanges entre familles et collectivités (Bouchard, 1989 :143).

Il complète ainsi la position de Rouffignat en faisant intervenir d'autres paramètres dans la constitution des espaces matrimoniaux et sociaux. C'est ce que nous tenterons de montrer par les exemples de quelques localités québécoises au XIX^e siècle. Auparavant, cependant, quelques précisions conceptuelles et méthodologiques s'imposent.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les échanges d'individus par le biais des migrations ou des mariages constituent la plus fondamentale des relations entre les collectivités. Ils assurent la naissance de communautés neuves avec

le peuplement des fronts pionniers ainsi que le renouvellement subséquent des populations à toutes les époques de l'évolution des collectivités considérées. Ils transposent, dans un espace autre, des contenus culturels, ils créent de nouvelles cohésions, de nouveaux espaces sociaux. S'il est impossible de reconstituer l'ensemble des mouvements migratoires en raison à la fois de l'importance de la tâche et des lacunes documentaires, les actes de mariage sont par contre des sources de première importance pour ce qui est des échanges matrimoniaux. Les informations qu'ils livrent permettent de cerner les principaux aspects des comportements matrimoniaux. Outre les données nominatives, ils livrent en effet des renseignements sur la profession, la résidence ainsi que l'aptitude à signer des conjoints et de leurs parents². Ils ont été largement utilisés dans les études de sociologie portant sur la mobilité sociale, les homogamies culturelle et professionnelle et les niveaux d'exogamie, ainsi que dans les études traitant de génétique des populations avec la constitution et l'évolution des bassins génétiques³. Néanmoins, les échanges matrimoniaux ont moins souvent fait l'objet d'études en géographie. Sur ce dernier plan, leur principal usage est de cartographier les aires de recrutement des conjoints d'une unité spatiale donnée ; les aires matrimoniales révèlent du coup le déploiement sur le territoire des relations de sociabilité. Car c'est bien ce dont il s'agit : s'ils sont décidés librement par les individus, les mariages se réalisent à l'intérieur de bassins matrimoniaux traversés par les diverses relations interpersonnelles qui lient les conjoints potentiels.

Les facteurs qui délimitent les bassins matrimoniaux sont de plusieurs ordres et relativement bien connus (voir Bouchard, 1989 ; St-Hilaire, 1997). Vue sous l'angle géographique, l'action de ces

2. Les actes de mariage donnent aussi le statut familial des conjoints – veuf, veuve, orphelin –, leur apparentement – consanguinité –, l'origine ethnique, la publication des bans, etc. Sur la réglementation entourant la rédaction des actes, voir Bouchard et Larose (1976).

3. Pour une revue des études sur le mariage et un exemple régional, voir Bouchard (1989).

divers facteurs donnera lieu à des niveaux variables d'endogamie⁴. Parmi ces facteurs, il y a d'abord les effectifs et la structure de la population considérée : l'endogamie croît avec la taille de la population, mais un déséquilibre des sexes dans les groupes d'âges nubiles favorise l'exogamie – le déficit du bassin matrimonial étant comblé par des conjoints de l'extérieur⁵. Viennent ensuite les distances sociales – fondées sur la profession ou sur la richesse – et les distances culturelles liées à l'ethnie ou à la religion. Si les premières sont bien connues en Europe, les dernières ont été davantage étudiées en Amérique du Nord où les comportements matrimoniaux ont été abordés ou utilisés dans le cadre d'études étatsuniennes pour vérifier la mixité démographique et culturelle sur les fronts pionniers, pour déterminer dans quelle mesure il s'agit d'un *melting pot* ou d'une mosaïque démographique et culturelle (voir, par exemple, Hudson, 1976). Ces deux facteurs, distance sociale et distance culturelle, se combinent de diverses façons pour agir sur le niveau d'endogamie. Dans une collectivité socialement et culturellement hétérogène, le bassin matrimonial devient plus restreint, car on aura tendance à se marier au sein du même groupe professionnel, ethnique ou religieux⁶. Enfin, et naturellement, il y a aussi la distance physique, géographique : une communauté relativement isolée recrute une plus grande proportion de ses conjoints en son sein même, souvent au prix d'un degré de consanguinité plus élevé (voir Bouchard, 1989, et Tremblay, Heyer et St-Hilaire, 2000).

-
4. Entendons ici l'endogamie matrimoniale comme ces mariages qui unissent deux conjoints habitant dans la même unité résidentielle de référence. Son complément est l'exogamie.
 5. L'exemple suivant suffira à préciser le propos. Résultat des migrations différenciées selon la composition de la famille – le nombre étant plus élevé pour les garçons que pour les filles –, les populations pionnières sont caractérisées par une forte surmasculinité, obligeant les hommes à trouver une conjointe dans des paroisses plus anciennement peuplée (St-Hilaire, 1996).
 6. Voir par exemple James (1998) pour l'exogamie découlant de l'homogamie religieuse ou ethnique, St-Hilaire (1998) pour l'exogamie associée à l'homogamie professionnelle.

Dans un bassin matrimonial donné, la rencontre entre les conjoints potentiels est rendue possible par leur participation à différents réseaux de sociabilité qui se déploient dans l'espace, dessinant des aires matrimoniales aux étendues et aux formes variées, chaque type de relation pouvant donner lieu à des mariages exogames. À l'échelle locale, nous trouvons d'abord les relations de voisinage, qui mettent les conjoints potentiels en contact de la manière la plus directe. À une échelle plus large, aux limites des administrations locales – municipalités ou paroisses, selon l'unité résidentielle utilisée –, ces relations produisent des mariages exogames. Plusieurs futurs conjoints se rencontrent en participant à l'une ou à l'autre des institutions locales ou régionales. On pense ici à l'école, à l'église (messe dominicale, certes, mais aussi associations pieuses, processions, cérémonies rituelles telle la confirmation ou la communion solennelle, etc.), aux associations sportives (patinage et sports de balle), culturelles (théâtre et musique) et économiques (coopératives et syndicats) ou à d'autres associations qui animent la société locale ou régionale (œuvres de charité ou action civique). Ce type de sociabilité est responsable d'une grande partie des mariages endogames.

Le réseau familial, fondamental dans plusieurs domaines et notamment pour ce qui est des migrations, joue également et fortement dans la rencontre des futurs conjoints que ce soit lors de rassemblements pour des baptêmes, des mariages et des sépultures ou des fêtes célébrées en famille : une célibataire est présentée au cousin de sa belle-sœur, un célibataire connaît la sœur de son beau-frère, etc. Le réseau familial est généralement diffus dans l'espace et pousse à l'exogamie. Enfin, le travail peut aussi conduire à des mariages exogames : les futurs conjoints se rencontrent à l'usine ou au bureau ou sur le même circuit lorsqu'il s'agit de travailleurs itinérants.

Les quatre types de relation – local, régional, familial et de travail – peuvent jouer différemment selon le sexe, les combinant en une matrice homme-femme. On imagine aisément que le travail peut mener la femme – par exemple une couturière – dans un ménage où elle sera embauchée par les parents de l'homme qu'elle épousera ou que l'homme, séjournant chez son oncle le temps des récoltes, fait

la connaissance de la voisine de ce dernier. Enfin, toutes les relations jouent dans les activités purement sociales propices aux rencontres : plusieurs personnes ont rencontré leur conjoint lors d'une soirée donnée chez un parent, un voisin, un compagnon de travail, un membre de coopérative ou un coéquipier de hockey.

Au total, à l'exception des relations professionnelles et, dans une certaine mesure, de la participation aux institutions locales et régionales, les logiques qui sous-tendent les différents réseaux de sociabilité s'écartent des rationalités économiques ou d'organisation des réseaux de transport telles qu'elles sont présentées, par exemple, par la théorie des places centrales, théorie qui tente d'expliquer la répartition et la hiérarchie des noyaux de peuplement. Par conséquent, les aires qu'ils dessinent devraient également se distinguer des aires économiques. Pour en rendre compte, nous avons examiné les aires matrimoniales d'une quinzaine de localités entre 1800 et 1900⁷. Nous avons limité la collecte aux mariages catholiques en raison de la qualité de l'enregistrement des données résidentielles, qualité attribuable à la réglementation entourant leur rédaction et au soin apporté par les prêtres à le faire⁸. Afin d'assurer l'homogénéité des données, les mariages devaient unir deux célibataires et la femme devait résider dans la paroisse où la cérémonie était célébrée, ce qui nous permet de mieux saisir l'aire de relations de la communauté locale, plutôt que celle de desserte de l'église paroissiale⁹. Les résidences déclarées ont ensuite servi à

-
7. Le projet dans son ensemble porte sur un échantillon géographique de 130 localités réparties d'un côté sur des lignes courant à 25 km, 50 km et 100 km des axes du Saint-Laurent, du Richelieu et de la Chaudière et, de l'autre côté, le long de ces mêmes axes à des intervalles de 75 km depuis la frontière occidentale du Québec vers l'aval, depuis leur embouchure dans le cas des affluents du Saint-Laurent. Les 15 localités retenues ont été tirées parmi les 130 de l'échantillon global.
 8. Sur le traitement des données tirées des actes de mariage aux fins du projet de recherche en cours, voir St-Hilaire (1997).
 9. Cette façon de faire ne prend en compte qu'une partie de l'exogamie, elle exclut les cas où l'homme qui réside dans la localité de référence prend épouse dans une autre paroisse. S'agissant d'échanges de conjoints entre collectivités locales, on peut présumer que le nombre d'hommes qui se marient à l'extérieur de la communauté est équivalent à celui des femmes qui recrutent leur conjoint en dehors de la localité.

cartographier les aires de recrutement des conjoints, grâce aux distributions spatiales en nombres relatifs. Ce traitement, minimal, limite les possibilités d'analyse¹⁰, mais il permet néanmoins de faire ressortir la configuration générale des aires matrimoniales.

Un total de 30 155 mariages célébrés dans l'une ou l'autre des 15 localités retenues ont servi à l'étude. Sauf pour la ville de Québec, où l'on compte 18 143 mariages, ils ont été regroupés en périodes de 25 ans couvrant tout le XIX^e siècle de manière à saisir l'évolution des aires matrimoniales. Pour la capitale, le regroupement se fait en deux périodes inégales : la première correspond à une période où l'économie locale connaît une croissance rapide, soit entre 1800 et 1860 ; la seconde, à une période de crise relative, soit de 1860 à 1900¹¹. En raison de ces différences dans la périodisation, ces deux sous-ensembles sont traités séparément.

LA CONFIGURATION DES AIRES MATRIMONIALES

Dans leur expression spatiale, les comportements matrimoniaux d'une communauté débordent plus ou moins les limites administratives de leur localité. Bien que ce soient les mariages exogames qui servent à la cartographie des aires matrimoniales, ils ne doivent toutefois pas occulter la fréquence des mariages qui unissent des conjoints de l'endroit, l'endogamie étant plus forte que l'exogamie dans presque toutes les communautés étudiées. Nous aborderons cet aspect en premier lieu.

10. Des analyses complètes prendraient en compte l'intensité du recrutement, mise en relation avec la composition démographique, sociale et culturelle des collectivités locales et avec les paramètres géographiques des distances, des obstacles naturels et anthropiques.

11. Dans cette dernière période, l'émigration affecte les trois quarts de la population de la ville. Sur la démographie de Québec au XIX^e siècle, voir St-Hilaire et Marcoux (2001).

L'ENDOGAMIE

Pour la période étudiée, 80 % de l'ensemble des mariages unissaient des conjoints résidant dans la même localité, ce qui paraîtra élevé à plusieurs. Il existe toutefois des écarts importants entre les localités. À Québec, la forte endogamie – 89 % des mariages – s'explique principalement par l'importance des effectifs, une personne ayant de très fortes chances de trouver un conjoint sur place. Dans les communautés aux effectifs plus modestes, cette proportion varie entre 50 % et 77 %, pour une moyenne de 69 %¹². S'il est difficile d'effectuer le calcul, il semble que, sauf pour les très petites localités, l'endogamie a tendance à augmenter avec la taille des effectifs, ce qui rejoint ici les résultats de Bouchard (1989 : 148) pour le Saguenay. Les variations sont plus marquées avec le temps, surtout après 1825. Cette évolution tient à deux phénomènes. Entre 1800-1824 et 1825-1849, l'accroissement de la densité du peuplement laurentien entraîne une croissance des populations paroissiales propice à la diminution de l'exogamie. Après 1840, la création de plusieurs paroisses à même celles déjà existantes et d'autres dans leur prolongement réduit à la fois le territoire et la population des plus anciennes et provoque du même coup une augmentation de l'exogamie. À cet émiettement des territoires locaux s'ajoute l'amélioration des transports interurbains, surtout le chemin de fer, qui facilite les relations de tous ordres entre des espaces de plus en plus éloignés. Au total, l'évolution de l'organisation des territoires locaux et régionaux invite à la prudence dans l'interprétation qu'on fait de la progression de l'exogamie. Parfois considérée comme révélatrice du degré « d'ouverture » sociale ou culturelle des collectivités locales, elle paraît ici attribuable, du moins en bonne partie, à des changements de nature autre. Pour la ville de Québec, l'exogamie augmente lentement, mais surtout après le milieu du siècle alors que les difficultés économiques de la capitale s'accroissent, conduisant nombre de citadins à quitter la ville. Ce mouvement engendre alors des

12. L'interprétation de la moyenne pose problème, les données comparatives étant calculées différemment selon les auteurs.

mariages entre des migrants récents et des fiancées demeurées sur place¹³.

En général, la distance qui sépare la résidence du conjoint exogame de celle de sa fiancée croît peu, passant de 29 km en 1800-1825 à un peu moins de 36 km dans le dernier quart du siècle. Ce constat vaut ici pour toutes les localités sauf pour la ville de Québec. La diminution de ces distances entre 1825 et 1850 s'explique par le morcellement du territoire, autant de chaque côté de la paroisse de référence que dans son prolongement ce qui explique la proportion à la hausse des mariages exogames à faible distance (0-20 km). L'augmentation subséquente est attribuable à la réduction des distances moyennes au profit de distances lointaines, lesquelles poursuivent leur progression dans le dernier quart du siècle au détriment cette fois des plus courtes. Cette dernière période affiche d'ailleurs les taux d'émigration aux États-Unis les plus élevés. Les aires de recrutement des conjoints de la ville de Québec sont beaucoup plus diffuses et les distances moyennes oscillent entre 50 km et 87 km, soit le double de celles des communautés de moindre taille. Cette distance est encore plus grande dans la seconde moitié du siècle. Le rôle de la capitale comme pôle macrorégional apparaît ici clairement, tout comme la saignée qu'elle subit pendant la période de crise qui débute en 1860. La configuration des aires matrimoniales rend compte de ces différents phénomènes.

L'influence des transports

Dans le développement des réseaux de transport au XIX^e siècle, l'arrivée du chemin de fer a engendré les effets les plus marqués sur

13. Les aires matrimoniale et migratoire, définie pour cette dernière comme la conjugaison de l'aire de dispersion des émigrants et de l'aire de recrutement des immigrants, se superposent d'ailleurs à près de 80 %, la friction de la distance agissant plus fortement sur le recrutement des conjoints que sur les migrations (St-Hilaire, 1997). Leur similitude laisse soupçonner par ailleurs l'action du réseau familial dans la formation des unions. Le rôle de la famille comme cadre des migrations est bien documenté dans la production scientifique depuis les travaux pionniers de Tamara Hareven.

le plan économique, contribuant notamment à la mise en place du réseau urbain (Trotier, 1968). Son influence sur la constitution des aires matrimoniales est toutefois très variable. À une extrémité du spectre, le rail a fortement agi sur leur configuration, facilitant par exemple l'émigration aux États-Unis, l'exode vers les villes en expansion ou la création de liens de toutes sortes, dont la sociabilité, avec les diverses localités autres que celles de référence. À l'autre extrémité, le chemin de fer ne semble pas avoir eu d'influence et les aires matrimoniales ont épousé des formes totalement indépendantes de la configuration du réseau ferroviaire. Nous présenterons les cas étudiés dans un ordre allant de la plus grande influence à celui de la plus faible influence.

À Saint-Vallier, sur la Côte-du-Sud, l'aire matrimoniale évolue sensiblement avec l'arrivée du chemin de fer. Dans la première moitié du siècle, le recrutement des conjoints se fait à courte et à moyenne distances, l'aire matrimoniale témoignant des relations de la paroisse avec ses voisines immédiates et rapprochées, sur la côte ou dans l'arrière-pays de la vallée de l'Etchemin. Dès la période 1850-1876, Saint-Vallier, alors relié au réseau ferroviaire (1856), développe des liens avec les localités sises sur le tracé du Grand Tronc ou du Québec Central, incluant Montréal et les États-Unis, en même temps qu'elle contribue au peuplement de nouvelles paroisses dans les Appalaches. Toutefois, l'aire de recrutement se rétrécit au total. Bien qu'un plus grand nombre de mariages unissent des conjoints très éloignés, la proportion des mariages à proximité augmente sensiblement. À Rimouski, l'aire évolue différemment dans son ensemble, mais tout en restant tributaire du chemin de fer. Surtout côtier, opérant à longue distance dans la première moitié du siècle¹⁴, le recrutement des conjoints se concentre au gré de l'organisation et de l'émiettement administratif du territoire environnant avant que le raccordement au réseau ferroviaire ne distende l'espace local : émigration importante vers les États-Unis (Ramirez et Lamarre, 1985), départs nombreux vers Québec, Montréal et le reste du Canada, contribution au peuplement de la

14. Avant 1829, aucune autre paroisse n'est ouverte dans un rayon de moins de 30 km.

vallée de la Matapédia et de la Baie-des-Chaleurs. En parallèle, Rimouski demeure en lien avec les communautés côtières de la péninsule gaspésienne. Dans l'ensemble, hormis l'effet de leur participation au peuplement des nouvelles paroisses de l'intérieur, les aires matrimoniales de ces deux communautés restent façonnées par les communications fluviales, sinon maritimes, ainsi que par le chemin de fer. Des effets similaires du rail peuvent être observés dans les cas de Gatineau et de Rigaud.

Ailleurs, le chemin de fer tient un rôle plus discret. Après une première période où le recrutement s'effectue à proximité du fleuve, l'aire matrimoniale de Gentilly déborde fortement vers l'intérieur au rythme du peuplement agricole. Elle participe aussi au développement de Victoriaville et d'Arthabaska entre 1850 et 1875, deux localités dont l'existence doit beaucoup au chemin de fer du Grand Tronc. Après 1875, l'aire de recrutement se rétrécit rapidement, les distances augmentant grâce à l'importance considérable du nombre des mariages étatsuniens. Une évolution similaire caractérise Saint-François-du-Lac. Au début du siècle, l'aire matrimoniale demeure centrée sur le lac Saint-Pierre, elle déborde ensuite sur l'intérieur des terres à l'occasion du peuplement des vallées, celles de la Yamaska, du Richelieu et surtout de la Saint-François. Elle se replie ensuite sur la Saint-François à des niveaux résolument supérieurs à la moyenne, en partie à cause du fractionnement des unités locales. Un fait est à noter. De parallèle au fleuve, l'aire matrimoniale s'oriente perpendiculairement à ce dernier dès la fin des années 1820, marquant la participation de la paroisse à la mise en valeur de la vallée de la Saint-François, notamment dans le secteur de Sherbrooke. Le recrutement des conjoints dessine des figures similaires à Drummondville et à Notre-Dame-de-Stanbridge.

Enfin, d'autres aires matrimoniales s'écartent distinctement du tracé des réseaux lourds de transport. Dans le dernier quart du siècle à Saint-Michel-de-Napierville, les femmes recrutent leur conjoint dans la région immédiate de la paroisse, sans lien apparent avec le chemin de fer. Seule la présence, discrète compte tenu de la distance, des conjoints résidant aux États-Unis permet de faire un lien avec les transports. Cette impression est encore plus nette à

Saint-Urbain de Chateauguay, la proximité étant seule en cause. Même la proximité des États-Unis et le contexte de dépeuplement rural que connaît la région à l'époque (Otis, 1985) ne semblent pas avoir suscité de mariages exogames sur de longues distances. Enfin, dans la vallée de la Chaudière, l'évolution de l'aire matrimoniale de Sainte-Marie semble avoir peu de lien avec le tracé de la voie ferrée. Au début du siècle, cette collectivité beauceronne paraît encore très liée aux zones d'origine de son peuplement (Lévis, Bellechasse, Québec). Après 1825 toutefois, l'aire de relations se tourne vers l'amont de la Chaudière et les plateaux voisins, incluant celui de l'Amiante. Ce phénomène de peuplement et d'échanges s'accroît jusqu'à la fin du siècle ; le rôle du chemin de fer peut au mieux être associé à la présence de conjoints montréalais et étatsuniens. À l'instar d'autres vieilles paroisses riveraines du fleuve comme Saint-François, Saint-Vallier ou Rimouski, Sainte-Marie paraît ainsi comme un bassin matrimonial de substitution pour les collectivités pionnières – et, par conséquent, à dominante masculine – de la région. Enfin, de manière analogue aux trois localités précédentes, les aires matrimoniales de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Louis-de-Blanford et de Sainte-Anne-de-Beaupré semblent ignorer le développement ferroviaire.

Les différences entre les aires matrimoniales et le transport ferroviaire sont encore plus marquées lorsque nous les relierons au transport fluvial. Le Saint-Laurent, lien économique fondamental dans l'espace québécois – on le compare souvent à un « boulevard » ou à une « grande rue » – se dessine nettement comme une barrière aux échanges de conjoints. Les réseaux de sociabilité le traversent très mal comme en témoignent la quasi-absence de mariages interrives dans les cas de Rimouski, de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Vallier, ou leur très faible fréquence, à l'instar des cas de Gentilly, de Saint-François-du-Lac et de Sainte-Anne-de-Beaupré en 1875-1900¹⁵.

15. Cet effet de barrière est beaucoup moins apparent dans le cas des rivières, à tout le moins l'Outaouais, comme le révèle les cas de Gatineau et de Rigaud.

Les relations ville-campagne

Le recrutement des conjoints révèle aussi les relations entre les localités de toutes tailles, depuis le grand pôle urbain jusqu'à la paroisse rurale la plus modeste sur le plan des effectifs. Les exemples précédents se rapportaient à des noyaux de peuplement situés aux échelons inférieurs de cette hiérarchie. Le poids relatif que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et les villes des États-Unis occupent dans les aires matrimoniales montre la place de ces villes dans l'horizon rural. À l'inverse, les aires matrimoniales de la ville de Québec donnent des indications sur la polarité que cette ville exerce auprès des autres communautés locales et sur son intégration à l'espace québécois. Nous les examinerons très sommairement.

Les données sont tirées des registres de trois paroisses distinctes l'une de l'autre, tant sur un plan spatial que social. Saint-Jean-Baptiste, détachée de Notre-Dame en 1860, couvre le faubourg du même nom sur le promontoire, au sud-ouest de la vieille ville. C'est un secteur de classe « moyenne » où habitent des artisans, des ouvriers qualifiés et des petits commerçants. Saint-Roch, détachée de Notre-Dame en 1829, est une paroisse ouvrière. Travailleurs manuels, plus ou moins qualifiés, habitent ce faubourg de la plaine de la rivière Saint-Charles. Peuplé densément et mal drainé, le secteur offre un habitat de piètre qualité et affiche des taux élevés de mortalité. Enfin, quartier des classes professionnelles supérieures, la paroisse Notre-Dame couvre principalement à partir de 1829 la partie aisée de l'agglomération sise sur le promontoire, celle de la vieille ville et du faubourg. Auparavant, elle était la seule paroisse catholique de la Capitale. Ainsi, les aires matrimoniales des deux – dès 1830 – puis des trois paroisses à partir de 1860 donnent des informations indirectes sur les aires de relations des différents groupes sociaux qui forment la population urbaine.

Entre 1800 et 1830, la paroisse Notre-Dame recrute dans l'ensemble des régions du Québec peuplé, depuis la Montérégie jusque dans l'estuaire du fleuve, avec une concentration évidente dans sa région immédiate. Signe des relations étroites entre les villes principales, Montréal occupe une large place dans la répartition des mariages exogames. Au cours des 30 années suivantes, l'aire se

contracte légèrement dans l'ensemble même si le nombre des mariages à très longue distance, ceux de l'extérieur du Québec, connaît une hausse marquée. On peut remarquer la diminution de la part des régions du sud-ouest, de plus en plus polarisées par Montréal. Il ne tarde pas avant que le rayonnement de la métropole n'y éclipse l'attrait de Québec, lequel s'exerce néanmoins avec constance sur les petites villes du nord-est, celles de Rivière-du-Loup, Rimouski, La Pocatière, Sainte-Marie, Baie-Saint-Paul et La Malbaie. Dans les périodes suivantes, l'aire matrimoniale connaît un double mouvement de spécialisation et d'extension. Le poids des résidences éloignées augmente, notamment celui des États-Unis, et se concentre dans les villes, surtout celles des régions du nord-est québécois dont Chicoutimi et Roberval, d'où le lien apparent avec le réseau ferroviaire. Ce dernier mouvement découle vraisemblablement de l'homogamie pratiquée par les groupes socioprofessionnels non manuels, ceux des marchands, des professions libérales et des entrepreneurs.

À Saint-Roch pendant la période faste entre 1830 et 1860, le recrutement des conjoints se fait surtout dans les paroisses environnantes de la Côte-de-Beaupré et de Portneuf. Les relations avec les localités éloignées, surtout Montréal, y est deux fois moindre que pour la paroisse Notre-Dame. Après 1860, le recrutement s'étend vers le reste du Canada et les États-Unis grâce à l'émigration consécutive au ralentissement économique. Cependant, à la différence de la paroisse Notre-Dame, le recrutement dans les paroisses rurales à proximité demeure élevé. Cette tendance se maintient dans la dernière période ; les écarts avec la Haute-Ville s'accroissent.

Dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, les résultats s'apparentent à ceux de Saint-Roch. Les années 1860 et 1870 sont marquées par l'importance du recrutement rural, mais il est effectué à l'ouest de la ville, dans Portneuf, tandis que le recrutement à forte distance est concentré surtout sur Montréal. Après 1880, l'aire matrimoniale connaît le même mouvement que celle des autres paroisses : resserrement des résidences à courte distance et extension à grande distance. Suivant une tendance similaire avec la période précédente, la région de Portneuf fournit un nombre important de conjoints.

Résultat de la forte émigration vers les États-Unis, le quartier y recrute une part importante de ses conjoints, tandis que Montréal maintient sa position dominante.

Les aires de recrutement des conjoints de la ville montrent sans doute le mieux la combinaison des facteurs géographiques et sociaux qui agissent sur la définition des bassins matrimoniaux. D'un côté, la paroisse Saint-Roch recrute davantage dans les paroisses de la rive gauche du fleuve en aval de Québec, tandis que Saint-Jean-Baptiste le fait en amont. Pour les mariages exogames à courte distance, le fleuve agit encore comme une barrière naturelle importante, la contribution des paroisses rurales de Lotbinière, Lévis et Bellechasse étant beaucoup plus modeste que celles de Portneuf, du comté de Québec et de la Côte-de-Beaupré. Sur des distances plus longues, le fleuve reprend toutefois ses droits, permettant à Québec de polariser fortement la Côte-du-Sud, voire le Bas-Saint-Laurent. De l'autre côté, le recrutement des conjoints dans les catégories professionnelles non manuelles met en lien les quartiers mieux nantis avec les petits centres administratifs et commerciaux, alors que les quartiers plus populaires ponctionnent les campagnes, faisant de Québec une destination prisée de l'exode rural alimenté par les groupes moins bien nantis des régions du nord-est.

* * *

La compréhension du territoire québécois au XIX^e siècle passe par la connaissance des diverses cohésions et tensions qui le soutiennent, le traversent et s'interpénètrent sur les plans économique, social, culturel et politique. Les espaces économiques sont relativement bien connus grâce aux travaux récents de géographie historique, notamment en ce qui a trait aux faits d'échange qui cimentent la production de matière première, la transformation et les marchés. Compte tenu de leur poids dans la genèse du paysage, parce qu'ils facilitent la circulation des personnes et des idées, les réseaux de transport sont susceptibles de contribuer également aux cohésions sociales et culturelles, question à laquelle ce texte voulait apporter quelque éclairage par l'étude préliminaire des réseaux de sociabilité révélés par les aires matrimoniales de collectivités locales.

Il en ressort une variabilité importante des écarts entre les aires matrimoniales et la configuration des infrastructures lourdes de transport, comme celles du chemin de fer ou de la navigation. Dans les localités en bout de peuplement telles que Gatineau et Rigaud, ainsi que dans celles qui sont situées sur un couloir étroit de peuplement comme Rimouski et Saint-Vallier, ces réseaux de transport contribuent évidemment à leur décroissement tant économique que social. Dans les autres, ils exercent une influence beaucoup moins apparente. Par ailleurs, la société urbaine entretient des rapports différenciés avec son espace, selon le secteur géographique et le groupe social considérés. Au total, puisqu'il s'agit d'une sphère de la vie individuelle et collective distincte de la sphère économique, la sociabilité se déploie dans ses propres espaces, complexifiant et enrichissant à la fois la nature du territoire et permettant d'en préciser les attributs, les frontières, les polarités et leur dynamique. La présentation qui précède ne permet certes pas d'en saisir toutes les ramifications, elle autorise seulement de les soupçonner et de les questionner. Les aires matrimoniales obtenues par la distribution de lieux de résidence des conjoints se présentent-elles différemment de celles de l'intensité du recrutement ? Comment les réseaux de sociabilité agissent-ils selon la profession, l'ethnie, le taux d'alphabétisation ? À l'inverse, dans des localités comparables quant aux caractéristiques économiques et démographiques, quel est l'impact des facteurs géographiques, qu'ils soient anthropiques ou physiques ? Avant de tirer des conclusions plus élaborées, il faudra examiner d'autres aires matrimoniales et, surtout, prendre en compte l'ensemble des renseignements contenus dans les actes de mariage pour analyser plus finement les collectivités qui participent aux aires de sociabilité.

Bibliographie

- Bouchard, Gérard (1989), « Les alliances conjugales au Saguenay. Paramètres géographiques et sociaux (1842-1971) », *Anthropologie et sociétés*, 13, 2, p. 143-167.
- Bouchard, Gérard, et Yvan Larose (1976), « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture, au Québec, des origines à nos jours », *RHAF*, 30, 1, p. 67-84.
- Courville, Serge (1980), « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, 24, 62, p. 193-224 ; 63, p. 385-428.
- Courville, Serge (1988), « Le marché des subsistances. L'agriculture de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique », *RHAF*, 42, 2, p. 193-239.
- Courville, Serge (1990), *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, PUL.
- Courville, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (dir.) (1995), *Le pays laurentien au XIX^e siècle : la morphologie de base*, Sainte-Foy, PUL.
- Hudson, John C. (1976), « Migration to an American frontier », *Annals of the Association of American Geographers*, 66, 2, p. 242-265.
- James, Édith (1998), « Ethnicité et communauté locale : Saint-Gabriel-de-Valcartier dans la seconde moitié du 19^e siècle », Mémoire de maîtrise (géographie), Université Laval.
- Otis, Yves (1985), « Familles et exploitations agricoles : quatre paroisses de la rive sud de Montréal, 1852-1871 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal.
- Ramirez, Bruno, et Jean Lamarre (1985), « Du Québec vers les États-Unis : l'étude des lieux d'origine », *RHAF*, 38, 3, p. 409-422.
- Rouffignat, Joël (1984), « Espace matrimonial et espace social d'un village québécois : le cas de Saint-Jean-Port-Joli », *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74, p. 163-182.
- St-Hilaire, Marc (1996), *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Sainte-Foy, PUL (coll. : Géographie historique).
- St-Hilaire, Marc (1997), *L'utilisation des aires de recrutement des conjoints comme indicateurs des aires de sociabilité*, communication inédite, 65^e congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, mai.
- St-Hilaire, Marc (1998), *Looking for a groom : marriage fields and social networks in 19th-century Quebec*, communication inédite, 10th International Conference of Historical Geographers, Coleraine (Ulster), juillet.
- St-Hilaire, Marc, et Richard Marcoux (2001), « Le ralentissement démographique », dans Serge Courville et Robert Garon, (dir.), *Québec, la Capitale*, Sainte-Foy, PUL (coll. : Atlas historique du Québec), p. 172-179.

Tremblay, Marc, Evelyne Heyer et Marc St-Hilaire (2000), « Comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie à partir des lieux de mariage et de résidence. L'exemple de la population du Saguenay », *Cahiers québécois de démographie*, 29, 1, p. 119-146.

Trotier, Louis (1968), « La genèse du réseau urbain du Québec », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2, p. 23-32.

Willis, John (1999), « *Rural Industrialization and the Great Lower Canadian Tourtière : the Montréal Region and the Seigneurie of Argenteuil, circa 1800 to 1851* », Thèse de Ph.D. (géographie), Université Laval.